

Offre d'emploi

Chargé.e de mission pour le projet « Grand Site Gorges de l'Ardèche »

Contrat de projet 18 mois

Contexte

Le Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Le site accueille plus d'1,5 million de visiteurs/an.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents organisés en 4 pôles, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

Après deux Opérations Grand Site dont la plus récente l'OGS Combe d'Arc pilotée par le Département de l'Ardèche, les partenaires locaux (SGGA, Département de l'Ardèche, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche et Commune de Vallon-Pont-d'Arc) ont souhaité engager la démarche de labellisation Grand Site de France en 2020.

Une première étude paysagère a permis d'élargir la réflexion sur la question du périmètre et des grandes orientations d'un projet Grand Site de France.

Par la suite, un comité de préfiguration, réintitulé conseil de territoire a été installé en 2022.

Il réunit 2 départements, 3 intercommunalités, 2 communes cœur de site classé et le SGGA. Ce conseil de territoire a confié l'animation du projet de labellisation au SGGA et a choisi de porter la candidature à l'échelle de 16 communes, c'est-à-dire l'ensemble des communes adhérentes au SGGA.

Il est depuis régulièrement réuni pour conduire concomitamment un plan de paysage et biodiversité à cette échelle territoriale et dont un des objectifs est d'alimenter la réflexion et produire du contenu pour le dossier de candidature.

Après une vaste concertation, cette candidature est en voie de finalisation et doit être déposée fin février 2026.

L'année 2026 sera donc consacrée au suivi de la procédure de labellisation mais aussi à l'engagement d'actions d'ores et déjà programmées et financées.

Il s'agira aussi de mettre en place l'équipe projet qui pilotera le programme d'actions ; la mission d'animation de cette équipe constituera une clé importante de réussite du projet.

En effet, les partenaires membres du conseil de territoire ont choisi de confier l'animation au SGGA tout en mutualisant les moyens humains techniques, dans un esprit de collectif technique et de rationalisation.

Parallèlement à la constitution de cette équipe projet, il conviendra dès 2026 de mettre en place les actions prévues.

L'offre d'emploi consiste donc à assurer le suivi du processus de labellisation attendue pour la fin de l'année 2026 et plus généralement à animer la démarche.

Afin d'assurer la bonne continuité de la mission, un tuiilage avec la chargée de mission qui quittera son poste au printemps est envisagé.

Missions du poste

Placé.e sous l'autorité du Directeur du syndicat et en lien fonctionnel avec le chef de projet Grand Site du Département de l'Ardèche, le/la chargé.e de mission Grand Site Gorges de l'Ardèche contribue à l'animation du groupe projet et de la démarche, comprenant la phase finale de la labellisation et de mise en œuvre des actions.

Activités

Accompagnement de la phase de labellisation

- Organise et assure l'accompagnement de la phase de labellisation et de relation avec les partenaires locaux et institutionnels (Ministère, réseau des Grands Sites de France, DREAL AuRA, collectivités locales partenaires) en appui du Directeur et du Chef de projet Grand Site du Département de l'Ardèche.
- Prépare toute pièce nécessaire à cette phase de labellisation (pour la CDNPS et CSSPP en particulier), organise les inspections et les visites préalables à la labellisation ainsi que la mobilisation des acteurs associés.

Animation de la démarche

- Au-delà de la phase de labellisation, assure la mise en place du groupe projet et son animation. Pour ce faire le/la chargé.e de mission est force de proposition en matière de méthodologie d'animation.
- Assure le secrétariat des instances de gouvernance de la démarche, notamment les instances décisionnelles et de concertation.
- Contribue à l'élaboration et au suivi du tableau de bord général de la démarche (planning prévisionnel, échéancier...).
- Assure le rôle de référent/interlocuteur premier de la démarche auprès des acteurs publics et privés afin de concourir à l'adéquation des projets avec les objectifs de la démarche (porte entrée/conseils).

Expertise et pilotage technique

- Propose, prépare et pilote toute expertise complémentaire rendue nécessaire pour la mise en œuvre du programme d'actions prioritairement dans les domaines du paysage et de la biodiversité, en lien avec le service valorisation des sites et patrimoines naturels du Département.
- Accompagne les pilotes thématiques agriculture, bourgs et villages et tourisme durable du groupe projet.
- Assure directement des expertises sur des thématiques non confiées à des tiers prestataires (par exemple de communication, d'animation et de médiation paysagère et environnementale).

Suivi administratif des projets

- Suivi des demandes de financements, bilan, reporting de missions...
- Suivi des marchés publics de prestations intellectuelles.

Profil recherché

- De formation supérieure (Ingénieur, MASTER 2) dans les domaines du paysage, de l'agroécologie, de la géographie rurale, de la biodiversité, du développement durable
- Fort attrait pour l'approche paysagère et les politiques publiques afférentes
- Expérience en matière d'animation de projet de territoire, de concertation (ex : charte de parc, plan de gestion, démarche Grand Site de France...)
- Maîtrise des systèmes d'informations géographiques, voire de PAO/DAO
- Capacité de synthèse et de vulgarisation
- Fortes capacités relationnelles et sens de la diplomatie

- Excellente maîtrise rédactionnelle

Conditions de travail

Poste à temps complet sur la base de 35h hebdomadaires avec option à 39h générant des jours de RTT (jusqu'à 23j/an suivant option choisie).

Gestion du temps rythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des missions et terrain et en particulier de réunions de concertation.

Travail potentiellement en soirée, voire les week-ends pour événementiels.

Recrutement par voie contractuelle (contrat de projet) pour 18 mois, reconductible en fonction du calendrier de labellisation.

Rémunération suivant niveau d'études et expérience, basée sur le cadre d'emploi des ingénieurs de la fonction publique territoriale.

Avantages sociaux (CNAS, participation prévoyance et mutuelle santé sous réserve de labellisation).

Poste basé à Saint-Remèze.

Permis B exigé.

Calendrier

Date de publication : 30/01/2026

Date limite de dépôt des candidatures : 27/02/2026

Entretiens prévus : première quinzaine de mars

Prise de poste souhaitée au plus tard le 01/04/2026

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA, 17 place du Couvent - 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail à l'attention de Camille LALAUZE, responsable du pôle ressources :

c.lalauze@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Franck CAZIN, Directeur du SGGA : f.cazin@gorgesdelardeche.fr